

dans l'église une autre personne qui se dirigeait vers le confessionnal : elle n'a reçu que des éclats de pierre qui lui ont causé peu de mal ; quelques pas de plus, elle était aussi ensevelie sous la masse de pierres.

Il n'y a pas d'autre accident à déplorer, mais on frémit quand on pense aux malheurs qu'on aurait à déplorer, si l'événement était arrivé une demi heure plus tard, c'est-à-dire au moment du salut, alors qu'une partie de la population devait se trouver dans l'église.

Un professeur très renommé à Berne, M. Hildebrand, ancien directeur du nord-est, et directeur aujourd'hui du chemin de fer de l'est-ouest qui est en liquidation, vient de s'enfuir, pour échapper aux graves accusations de malversations que l'opinion publique lui attribue.

On fait voir dans plusieurs villes d'Allemagne un enfant de sept ans n'ayant qu'un pied et demi de hauteur et ne pesant que six livres. C'est l'être humain le plus exigu qu'on ait encore vu ; les nouveau-nés pèsent généralement neuf livres. Les facultés intellectuelles de cet individu sont très développées, ses proportions sont parfaites, les médecins qui l'ont vu pensent tous qu'il arrivera à une croissance sinon ordinaire, du moins assez forte pour le sortir de la classe des nains ; il n'a aucune des difformités ni des types de la laideur de ces êtres. Jusqu'à présent, ce n'est qu'une gentille miniature. Il viendra à Paris.

On écrit de Londres :

John Lund, appartenant autrefois aux grenadiers de la garde, est mort mercredi dernier. Il a été officiellement, pendant de nombreuses années, bourreau à la Tour de Londres, et sa fonction consistait à décapiter tous les criminels d'Etat. C'est une sinécure dont le titulaire est nommé par le constable, mais il est probable que la place sera abolie.

La dernière exécution d'un criminel d'Etat a eu lieu en 1746, à l'époque de la rébellion en Ecosse. Le traitement est de 80 l. st. (2,000 fr.) par an, avec une excellente maison. M. Lund ne paraissait à la Tour que lors de la réunion officielle, chaque six mois ; il avait sa place marquée à la droite du gardien de la Tour, et portait une large hache sur l'épaule.

Une famille aristocratique de Londonderry fait beaucoup parler d'elle en Angleterre. L'un de ses membres, lord Ernest Vane Tempest, a été rayé des écoles des horse-guards pour des excentricités peu excusables. Un autre lord, Adolphus Vane Tempest, membre du Parlement, vient de se faire arrêter en pleine rue, se battant avec des cochers de voitures publiques. Amené devant le magistrat de police, il a d'abord revendiqué sa qualité de membre de la Chambre des communes, puis il a insulté gravement le magistrat, donné des coups de pied aux policemen et craché à la figure du greffier. Il a fallu l'emmener de force et le déposer dans une cellule. Le magistrat, avant de prononcer sa sentence, veut prendre le temps de s'assurer si le jeune lord était seulement ivre ou s'il est réellement atteint d'aliénation mentale.

Il y a peu de temps, un membre de la Chambre des pairs, le comte de Kingston, était aussi appelé devant un bureau de police pour des désordres commis dans les rues, et revendiquant aussi les privilèges de son titre de pair du royaume.

On va faire en Russie une nouvelle et singulière application de la vapeur. Un service régulier de trains à vapeur sera établi entre Saint-Petersbourg et Cronstadt et entre Misni et Kazan sur l'Olga.

chirez...

Ma dernière réflexion est faite, monsieur... Je cours à l'instant revendiquer mes droits et dévoiler l'indignité de votre conduite...

Peines perdues... croyez-moi... La vérité passera dans votre bouche pour de la calomnie et vos prétentions pour les extravagances d'un insensé !

Alors nous nous reverrons, monsieur !... répondit le poète, pâle de colère, les dents serrées et la voix sourde.

Si c'est une menace de provocation, je vous déclare que je suis trop vieux pour me battre... si c'est une menace de vengeance, je vous prévins que je ne sors qu'armé !

En achevant, il ouvrit la porte de son antichambre, salua Emile jusqu'à terre, et, s'adressant à un valet :

Félix, reconduisez monsieur, lui dit-il.

V

UN FAIT PARIS.

Huit jours plus tard, on lisait aux faits Paris de tous les journaux l'article suivant :

Un événement d'une étonnante singularité vient de se passer dans un hôtel de la Chaussée-Antin, chez un écrivain dramatique connu par un succès récent. Un jeune homme M. Emile M..., était atteint depuis quelque temps d'un genre de monomanie jusqu'ici sans exemple. Il se croyait l'auteur du drame joué, il y a deux ans, avec un très grand succès au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Après s'être inutilement adressé à toutes les feuilles parisiennes pour appuyer ses préten-

La religion à New-York. — En 1850, le nombre des églises dans la Cité impériale était de 214, le nombre des sièges dans ces églises de 219,098, et la valeur totale des propriétés ecclésiastiques de 9,098,700 dollars. En 1860, le nombre des églises s'éleva à 253, celui des sièges à 253,133, la valeur des propriétés ecclésiastiques à 11,818,400 dollars. Eu égard à la population de New-York, dont le chiffre était de 515,547 âmes en 1850, et se trouve être de 814,254 en 1860, on voit que la piété métropolitaine est loin d'avoir suivi la progression normale. En effet, en 1850, 41 % de la population pouvaient assister en bloc aux services religieux dans les différentes églises de la ville. Aujourd'hui, la proportion est réduite à environ 31 %. Il est vrai que les temples sont plus luxueux qu'autrefois. On y a grand souci maintenant du confort des fidèles qui paient fort cher leurs sièges, qui se les disputent à l'encan, et qui en veulent pour leur argent, c'est-à-dire qui n'aime pas à être ni serrés ni incommodés d'aucune façon. Le menu fretin des congrégations a le droit de se placer où il peut, ou mieux encore, de se faire bâtir une église de ses propres deniers. — impossibilité matérielle qui l'oblige à désertir le pèche. C'est le système de M. Vautour :

Quand on ne peut payer son terme, il faut avoir maison à soi.

Morale : L'ostentation de la piété augmente dans la Cité impériale ; la religion, la vraie religion s'en va.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX.

Il est triste le sort des jeunes filles qui, sur la foi des beaux récits dont on éblouit leur imagination, quittent leur province, s'en viennent à Paris, où, dans un coin de grenier, le travail de quinze heures ne pourra suffire à leurs besoins les plus pressants ! Cependant, il faut le dire à l'honneur du plus grand nombre, les plus dures privations ne les découragent pas. Souvent la maladie vient suspendre le travail, et le délire de la fièvre remplace les rêves brillants de bonheur, si tôt évanouis. Dans cette extrémité, dans ce dénuement qui fait mal, il est rare pourtant qu'une jeune fille oublie les principes de vertu qu'elle a reçus de ses parents, et qu'elle ne repousse pas les mauvaises pensées que lui suggère son abandon. C'est que, dans ce cas, le corps souffre seul, et que chez la femme il y a une puissante énergie pour supporter les souffrances matérielles ; mais quand, pour son malheur, les passions se sont éveillées dans ce jeune cœur, quand la jeune fille sait qu'elle est belle, quand, pour elle, les joies de l'amour-propre sont devenues un besoin, alors arrive pour elle des angoisses insupportables, des dépit amers, des douleurs indicibles. Elle pouvait bien se passer de pain ; elle succombe à l'idée de n'avoir pas la robe convoitée.

Telle est l'histoire d'Anna, qui pleure aujourd'hui sur le banc de la police correctionnelle. Elle aimait le bal ; il lui fallait une robe ; ne pouvant l'acheter, elle s'en alla, la malheureuse, chez un marchand de nouveautés, et là, pendant qu'on lui montrait des étoffes, elle glissa sous son manteau une pièce de soierie que le commis lui remit aussitôt, en faisant constater le vol par un commissaire de police requis immédiatement.

Anna n'a que de bons antécédents ; c'est sa seule faute : elle ira l'expier pendant trois mois dans une prison. Qu'elle se rappelle la mir-camère, et qu'au sortir de sa captivité, elle retourne à son village, où les jeunes filles ont toujours du pain et peuvent danser sans robe de soie. (Droit).

à tous les avocats du barreau de Paris pour plaider sa cause devant les tribunaux, ce malheureux, exaspéré par les refus qu'il essaya, tourmenté par son idée fixe et réduit à la dernière misère, se rendit mardi passé, à quatre heures du soir, au domicile de M. L... et là, après une explication violente, il tira un pistolet de sa poche et se brûla la cervelle. M. L..., sous les yeux et dans la maison, duquel cette horrible catastrophe s'est passée, est depuis lors en proie à un délire épouvantable, contre lequel les remèdes de la science paraissent devoir être impuissants. — On craint pour sa raison.

Ces prévisions se sont réalisées. M. L... habite aujourd'hui la maison de santé du docteur Cloquet. Son genre d'aliénation est naturellement calme et sombre ; mais si l'on vient à parler de littérature autour de lui, si l'on fait allusion à ses ouvrages, si l'on rappelle surtout la catastrophe à laquelle il doit la perte de sa raison, il entre aussitôt dans des accès de fureur terrible, auxquels succèdent des semaines entières de délire fiévreux et d'accablement total. On assure que M. L... est dans la catégorie des fous incurables.

Pour Emile, comme personne ne réclama son cadavre, il fut conduit à sa dernière demeure dans le corbillard des pauvres et jeté dans la fosse commune. Aucun journal ne consacra quelques lignes de regret à la mémoire du pauvre poète : aucun cœur ne se souvint de lui, et son nom ne fut inscrit sur la pierre d'aucune tombe.

Achille GALLET.

VARIÉTÉS.

GENTLEMAN

Gentleman est peut-être l'expression la plus difficile à définir dans la langue anglaise, et c'est en vain que nous essaierions d'y rattacher une idée positive. Nous croyons cependant attribuer à ce mot une signification déterminée quand nous disons : « Voilà un gentleman. » Qu'indiquons-nous par là ? Sans doute une personne de bonnes manières. Toutefois ce titre ne nous donne aucune idée de ses vertus, de ses talents ou de ses qualités. Elle pourrait être philosophe ou vandale, honnête ou vicieuse, elle pourrait valoir beaucoup ou ne valoir rien.

Il est évident que ce mot ne détermine pas le rang. Le dernier monarque de l'Angleterre s'est intitulé le premier gentleman de ses Etats ; sur son siège au parlement, le lord se qualifie de gentleman, et le membre de la chambre des communes en fait autant. Toujours est-il que, tandis que les membres des trois différentes branches de la législature se déclarent gentlemen, la loi se borne à conférer cette épithète à la classe inférieure des procureurs. Aux termes de l'acte du parlement, les procureurs sont les seuls gentlemen de l'Angleterre, ils le sont, quel que soit leur mérite personnel. Un procureur peut être sans clients, ce qui est fâcheux assurément, mais il est toujours gentleman.

Ce mot ne désigne point non plus ni l'état ni la richesse. « Vous n'êtes point un gentleman ! » dit un garçon de taverne à la personne qui ne lui a donné que trois pence ; trois pence de plus l'auraient fait passer pour gentleman aux yeux de ce garçon, quand même cette personne n'eût été qu'un pauvre diable.

Il y a en Angleterre une classe d'individus qui ne sont pas appelés à figurer dans la haute société ; ils sont connus sous le nom de « parvenus gentlemen. » Il est donc bien certain que l'épithète de gentleman peut très bien, après tout, se concilier avec la pauvreté. « Quel est la personne, dis-je à mon hôte, qui occupe votre appartement du fond ? — C'est un marchand tailleur, répond-elle, très honnête gentleman. » Dans la bouche de mon hôte, cela signifiait que le tailleur était exact à lui payer ses cinq shellings par semaine. Si je lui demande dans un autre moment quelle est la personne qui vient de sortir. « Oh ! répond-elle, c'est le gentleman du premier étage. Je crains bien qu'il ne soit mal dans ses affaires ; il me doit quatre semaines. » Il est donc bien évident que ce mot ne désigne ni le rang ni la profession de l'individu.

Il ne s'applique pas davantage d'une manière exclusive à la toilette ou à l'habit. « Voilà un parfait gentleman, » me disait un de mes amis en jetant les yeux sur une personne très bien mise, et dont l'air distingué ne laissait aucun doute sur la nature de ses occupations. Un peu plus loin, mon ami me dit encore : « Voilà un gentleman, comme vous les aimez. » Effectivement, j'aperçus une personne portant à peu près la livrée d'un groom, et dont la tournure et les manières présentaient assez d'analogie avec ce costume. Comment un tel individu pouvait-il être gentleman ? C'est qu'il était entouré d'une meute de chiens propres à la chasse du renard.

L'habit ne fait pas plus le gentleman que le rang et la fortune : nous rencontrons continuellement des gens vêtus avec élégance et qui cependant ne présentent rien de ce qui caractérise le gentleman ; au contraire, souvent on donnera ce titre à des personnes fort mal partagées du côté de la physionomie et de la tournure. En voyant deux personnes dont les habits attestent une égale vétusté, il se peut que nous éprouvions pour l'une d'elles un respect involontaire, parce qu'en elle le gentleman se fera reconnaître, malgré le déguisement que les circonstances peuvent lui avoir imposé.

L'action, par exemple, d'un homme qui fume un cigare dans un bal n'est point le fait d'un gentleman, tandis qu'il est du gentleman de fumer ce même cigare dans la rue. Celui qui mange avec voracité n'est point un gentleman, et celui qui n'a rien à manger ne l'est pas davantage ; cette qualification ne saurait s'appliquer ni à l'homme vorace, ni à l'indigent ; l'un est gentleman à raison de ses manières distinguées, tandis qu'un autre à manières communes est gentleman parce qu'il est riche. En somme, il n'est pas aisé de dire ce que c'est qu'un gentleman, et il est beaucoup plus difficile encore d'indiquer qui ne l'est pas.

Il paraîtrait que le roi sur son trône, le chancelier sur son sac de laine, l'archevêque avec sa tiare, sont autant de gentlemen : ils se piqueraient assurément si l'on voulait leur refuser ce titre. L'homme d'Etat, le militaire, le marin, le prêtre, le marchand, y ont d'égaux prétentions ; mais pour être complets, nous devons encore leur adjoindre les divers degrés de boutiquiers, leurs commis, les clercs de procureur, et ainsi de suite à l'infini, pour peu que nous voulions descendre l'échelle sociale. Notre investigation aurait cela de particulier, c'est qu'ayant eu un commencement, il ne lui serait pas permis d'espérer un terme. A la vérité, un grand nombre de ces personnages ne sont point regardés comme gentlemen par leurs supérieurs, mais rien ne les empêche d'être considérés comme tels par d'autres, et surtout par eux-mêmes.

En France, où l'on comprend tout ce qui est digne et noble, le savoir-vivre, la distinction naturelle et les bonnes façons sont appréciés même par ceux qui vivent en dehors du monde bien élevé. — Aussi, malgré l'antipathie assez générale que l'on éprouve pour les Anglais,

l'expression de gentleman est souvent employée pour désigner une personne distinguée. Cette expression est admise dans les hautes sphères parisiennes ; on dit d'un homme de bon ton : c'est un parfait gentleman.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

SOUS-COMPTOIR DU COMMERCE

ET DE L'INDUSTRIE. Société anonyme, capital social, 20 millions. Avances et crédits. Sur nantissements ou consignations de marchandises et sur warrants ; Suractions, obligations, titres et autres valeurs. Siège social : à Paris, rue Lepelletier, 3. Agences au Havre, à Marseille et à Nantes. (2387. — 7377)

THEATRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy. ASSOCIATION DES ARTISTES DIMANCHE 17 MARS. Deuxième représentation de LA TOUR DE NESLE Grand drame en 5 actes & 9 tableaux. Ouverture des bureaux à 5 heures 1/2. On commencera à 6 heures 1/4 très précises pour finir à onze heures.

Rue de la Fosse-aux-Chênes.

A LOUER

Pour le premier avril prochain, UNE GRANDE ET BELLE

MAISON

A usage de magasin ou à un commissionnaire. Le rez-de-chaussée est composé d'une grande place d'entrée, salon, cuisine, cour, couloir particulier, cave et citerne. 1^{er} étage : quatre chambres ; 2^e : trois chambres et un grand grenier. S'adresser pour renseignements à M. Flipo-Meurisse, même rue, 30. (2412)

On demande à louer

au centre de la ville, une petite maison de rentier. — S'adresser au bureau du journal. (2421)

PIANO D'ETUDE

EN BON ETAT

A VENDRE

— Prix 200 fr. —

S'adresser à l'Embranchement chez M. Joseph Delen. 2397

Leçons d'anglais.

Leçons d'anglais les lundi, mercredi et vendredi, à huit heures du soir, rue de l'Orient, n° 7 bis, à Roubaix. (2420)

MILLES UMÉ ET C^{IE}

Place des Patiniers, 12, à Lille.

Informent les dames qu'elles arrivent de Paris avec un beau choix de chapeaux pour la saison d'été, ainsi que l'article de deuil.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. 2418

ON DEMANDE des hommes capables pour gérer un établissement dans chaque ville de France. Ecrire (°) au directeur de la Conciliation, G^{de} rue St-Sever, à Rouen (Seine-Inf^{re}). 2367

On demande

de suite un employé capable de la direction d'un ouvroir. — S'adresser au bureau de ce journal, sous les lettres B. C. 2410

Cuisinier.

Un chef de cuisine, connaissant parfaitement son état, désire se placer en ville, soit à poste fixe, soit pour travailler à la journée. S'adresser rue du Galon-d'Eau, cour Mulliez. 2411

On demande

une personne capable, pour s'occuper de la fabrication et particulièrement de la vente. S'adresser au bureau de ce journal, sous les lettres T. F. 2406

On demande

une personne intelligente au courant d'une fabrication importante d'articles de Roubaix. Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres F. C. 2403

Contre-maitre.

On demande un contre-maitre pour la préparation au coton. S'adresser à la filature, rue du Quai, Roubaix. 2401